

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

REÇU à la SOUS-PREFECTURE

le **23 DEC. 2021**

de **THIERS**

L'an **Deux Mille Vingt et Un** le **21 décembre** à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, salle polyvalente à Charnat
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

SIAEP DORE -ALLIER

Date de convocation : 08/12/2021

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
siaepdoreallier@orange.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 13
votants : 15

PRESENTS : MMES GONINET L., TARTRY-LAVEST A.
MMS BARGOIN J., BLANCHOZ P., BRIVARY J.F.,
MMS DERBIAS J.L. DUROHANY D., DURUPT S.,
MMS GARMIS F., GIRARD J.B., MAZELIER V.,
MMS ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

POUVOIRS : MME GRENIER M.C à M. DERBIAS J.L.
M. MAURIN D. à M. ROUVIDANT J.L.

OBJET : Déclaration d'Utilité Publique (DUP)-Site Charnat-Sécurisation de l'alimentation en eau potable

Monsieur le Président présente au Comité syndical le projet de l'étude concernant l'enquête publique pour la régularisation administrative du champ captant de Charnat.

Cette étude a été dressé par la société Somival qui s'est vue confier la rédaction et le suivi de l'instruction du dossier de la déclaration au titre de la police de l'eau (article L214-1 et suivants le code l'environnement) pour :

- la réalisation de la DUP pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le site de Charnat.

Suivant le mémoire explicatif et estimatif dont il donne lecture au Comité, cette étude permettra d'engager par la suite des travaux de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur le site de Charnat.

Le Comité syndical après l'exposé de Monsieur le Président, l'examen du dossier présenté et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le dossier projet relatif à l'étude précitée, dressé par la société Somival dont le montant du DUP s'élève à 20 060 € HT.
- D'autoriser Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches utiles à une exécution des travaux

Certifié exécutoire,
Reçu en sous préfecture le : **23 DEC 2021**
Publié le : **24 DEC. 2021**



Le Président,
Vincent MAZELIER



Pour extrait conforme.
Le Président,
Vincent MAZELIER

.../...